

Les données personnelles déclarées par l'Abonné sont destinées à GVA qui, avec l'accord exprès de l'Abonné, est autorisée à les conserver en mémoire informatique, à les utiliser, ainsi qu'à les communiquer aux personnes morales de son groupe, voire à des tiers ou à des sous-traitants, pour les besoins de gestion du Contrat de l'Abonné. Les informations facultatives sont destinées à mieux connaître l'Abonné, à améliorer le Service qui lui est proposé et/ou le faire bénéficier d'offres commerciales pour des produits ou services analogues fournis par GVA, le tout en application de la législation en vigueur. GVA est susceptible d'adresser à l'Abonné, par tout moyen des informations permettant à l'Abonné de mieux connaître les Offres ainsi que des informations commerciales. 11.2 Les informations nominatives et tout élément d'identification concernant l'Abonné pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires et administratives compétentes. En outre, conformément aux textes en vigueur sur l'interception des communications électroniques, GVA peut être amenée à mettre en œuvre, sur demande des autorités judiciaires ou administratives compétentes, toute mesure d'interception (écoute, interception, stockage) ou de surveillance prescrite par ces dernières.